

(1)

(N° 49.)

---

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE 1924

---

Rapport de la Commission des Finances chargée  
d'examiner le Projet de Loi instituant une Caisse  
nationale des pensions de la guerre.

*(Voir les nos 277 (session de 1923-1924) ; 9, 31, 43, 75 et les Ann. parl. de  
la Chambre des Représentants, séance du 24 décembre 1924, et le n° 42  
(session de 1924-1925) du Sénat.)*

---

Présents : MM. DE BAST, président-rapporteur ; le baron DE MÉVIUS,  
DELANNOY, FRANÇOIS, HUISMAN-VAN DEN NEST, LIEBAERT, SERRUYS,  
SEELIGER et VANDE MOORTELE.

MADAME, MESSIEURS,

Votre Commission des Finances s'est ralliée à l'unanimité aux considérations qu'a fait valoir le Rapporteur de la Chambre tendant à approuver le Projet de loi instituant une Caisse nationale des pensions de la guerre.

Ce projet comprend l'amendement déposé par le Gouvernement et celui proposé par MM. Janson, Mathieu et Van Hoeck.

J'ai l'honneur de vous proposer d'émettre un vote favorable sur le projet soumis à nos délibérations

*Le Président-Rapporteur,*  
CAMILLE DE BAST.